

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le onze mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Etaient Présents : Mmes Carole BARREAU, Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Annette HENAULT, Evelyne SANQUIER, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Absents : M. Wilfried CHARLES

Excusés : M. Yannick JAUCEN a donné son pouvoir à M. Yann MEHEUX-DRIANO

Secrétaire de séance : Mme Catherine TARDY

Assistent : Ronan KERDELHUÉ, secrétaire de la collectivité

✓ Approbation du compte-rendu du 05 février 2020

01/11-03-2020 Encaissement de chèques

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver l'encaissement des chèques suivants : n° 3180531 de la banque Tarneaud d'un montant de 32,72 euros, n° 3943 de la Société générale d'un montant de 54 euros, n° 1354 de la Société générale d'un montant de 27 euros, n° 4974429 du Crédit agricole d'un montant de 250 euros, n° 1355507 du Crédit mutuel d'un montant de 120 euros.

02/11-03-2020 Taux de fiscalité 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- de maintenir les taux actuels à savoir : taxe habitation : 21.42 %, taxe foncier bâti : 21.30%, taxe foncier non bâti : 30.12 %.

03/11-03-2020 Examen et vote du compte de gestion 2019 de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité adopte :

- le compte de gestion 2019 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

04/11-03-2020 Vote du compte administratif 2019 de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en l'absence de Mr le Maire adopte :

- le compte administratif 2019 tel que présenté et qui est conforme au compte de gestion 2019.*

05/11-03-2020 Affectation des résultats 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

résultat d'exploitation au 31/12/2019 : excédent 961 966.82

- affectation complémentaire en réserve (1068) de 6 402.56*
- résultat reporté en fonctionnement (002) de 961 966.82*
- résultat d'investissement reporté (001) de 33 794.35*
- de valider comme présenté le résultat d'exploitation de l'exercice 2019*

06/11-03-2020 Vote du budget primitif 2020 de la Commune

Section Fonctionnement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter le budget primitif 2020 - section fonctionnement tel que présenté.*

La séance est levée à 19h55